



Commissions d'un agent mandataire

Par **richardine**, le **30/11/2012** à **15:43**

Bonjour,

Je suis actuellement agent mandataire en assurances. Il y a quelques mois je travaillais pour un autre cabinet d'assurances ; le courtier me doit de l'argent mais il tarde à me régler mes commissions. Ai-je un recours juridique ou a-t-il le droit de me donner mon argent quand bon lui semblera?